

REGLEMENT DU CONCOURS ANNIVERSAIRE

« GAGNEZ UN DUO DE POCHETTES LIVRE LES BOUQUETS D'ENFANCE »

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par Victoriane JEAN-BAPTISTE EI, domiciliée 4 rue Fernand Léger 35770 VERN-SUR-SEICHE, désignée ci-après « l'Organisateur ».

2. Lot

Les participants ont la possibilité de gagner un lot parmi :

- **Un duo de pochettes livre Bouquet acidulé** composé d'une pochette livre format poche et d'une pochette livre format broché.
- **OU Un duo de pochettes livre Bouquet céleste** composé d'une pochette livre format poche et d'une pochette livre format broché.
- **OU Un duo de pochettes livre Bouquet poétique** composé d'une pochette livre format poche et d'une pochette livre format broché.

La remise du lot n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine et âgées de 18 ans minimum.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 14/10/2026 au 19/10/2026.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Le participant devra compléter le formulaire prévu à cet effet.
- Le participant devra accepter les présents Termes et Conditions de participation au concours.

Une seule participation par personne est autorisée. Toute tentative de fraude entraînera l'élimination immédiate du participant.

6. Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants ayant rempli toutes les modalités de participation.

7. Date et modalités de publication des résultats

Le gagnant sera annoncé en story sur les comptes Instagram et Facebook de Mes cadeaux toudoux le 21/10/2026 et sera contacté par mail par l'Organisateur.

8. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données seront traitées conformément aux dispositions de la politique de confidentialité pouvant être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.mescadeauxtoudoux.com/politique-confidentialite>

9. Litige et réclamation

L'Organisateur se réserve le droit de trancher sans appel de toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu-concours, sur le résultat, sur le lot ou sa réception, un mois après la fin du jeu-concours.

Toute réclamation doit être adressée dans le mois suivant la date de fin du jeu-concours à l'Organisateur. Passée cette date, aucune réclamation ne sera acceptée.

10. Droit applicable

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de désaccord persistant sur l'application du présent règlement, la contestation sera soumise à l'appréciation souveraine des tribunaux français compétents.

Fait à Vern-sur-Seiche, le 13/10/2026.